



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 22 novembre 2023

à 20 heures 30

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2023.
- Compte rendu des actes administratifs pris par le Maire dans le cadre des délégations données par le Conseil municipal.

I. Délibérations à l'ordre du jour :

- 2023-11-22/01 - Rapport sur l'égalité femmes-hommes année 2022/2023.
- 2023-11-22/02 - Débat d'orientation budgétaire avant vote du Budget primitif 2024.
- 2023-11-22/03 - Mise à disposition de véhicules à des membres du Conseil municipal ou des agents de la Commune - Année 2024.
- 2023-11-22/04 - Renouvellement de la convention d'adhésion à la convention de participation à la protection sociale complémentaire souscrite par le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne pour le risque santé.
- 2023-11-22/05 - Avenant n° 8 au protocole fixant les modalités d'organisation, d'aménagement et de réduction du temps de travail - Abrogation la délibération du Conseil municipal n° 2023-09-27/12.
- 2023-11-22/06 - Modification des plafonds d'attribution du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour le cadre d'emplois des psychologues - Avenant n° 9.
- 2023-11-22/07 - Modification du tableau des emplois.

- 2023-11-22/08 - Chambre Régionale des Comptes Île-de-France – Rapport présentant les actions entreprises à la suite des recommandations de la Chambre.
- 2023-11-22/09 - Fixation du tarif des astreintes administratives prévues par le code de l'urbanisme.
- 2023-11-22/10 - Conventions d'objectifs et de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY) et la Ville de Vélizy-Villacoublay, concernant le Lieux d'Accueil Enfants Parents « La Ribambelle » - Subventions de « Prestations de service LAEP » et « Bonus Territoire Ctg » - Renouvellement.
- 2023-11-22/11 Conventions d'objectifs et de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY) et la Ville de Vélizy-Villacoublay, concernant le Lieux d'Accueil Enfants Parents « La Ribambelle » - Subvention de supervision - Renouvellement.
- 2023-11-22/12 - Attribution d'une subvention exceptionnelle d'équipement à l'Association Vélizy-Villacoublay Plongée (VVP).

II. Questions diverses.

Le 14 novembre 2023.